

L'IMPACT DE L'ATTÉNUATION



Table des matières

P. 3 | **Éditorial**

- Atténuation – Une nouvelle étape pour l'appui de l'AMCC+ à ses pays cibles
- « Climate Smart Africa »: Conférence régionale de l'AMCC+ au Rwanda

P. 5 | **Avancées du climat**

- Comment des entreprises dirigées par des femmes s'attaquent au fléau de la mauvaise gestion des déchets en Afrique

P. 6 | **Études de cas**

- Nigeria : Comment transformer une catastrophe environnementale en une activité économique
- Liberia : L'énorme combat d'un petit pays contre la mauvaise gestion des déchets

P. 8 | **Le baromètre de l'AMCC+**

- Impact direct de l'AMCC+ sur la réduction des émissions de GES
- Activités AMCC/AMCC+ en lien avec l'atténuation

P. 11 | **Les meilleures pratiques**

- Les facteurs de succès d'une intervention d'atténuation

CRÉDITS PHOTO

Couverture	© EU GCCA + 2018 Photo Imani Nsamila, Tanga, forêt de Usambara
Page 3	© EU GCCA+ 2018 Libéria, Nettoyage des rues de Paynesville city
Page 5	Nigeria, Fruits frais au marché fermier, Photo DI Tayvay
Page 6	© EU GCCA+ 2019 Nigeria, décharge d'Ubagama dans l'État de Kano
Page 7	© EU GCCA+ 2019 Libéria, Nettoyage des rues dans l'agglomération de Monrovia
Dos	© EU GCCA+ 2019

Editrice : Francesca Predazzi

Atténuation – Une nouvelle étape pour l'appui de l'AMCC+ à ses pays cibles

Jane Wilkinson

" L'appui de l'AMCC+ a déjà été étendu pour intégrer des mesures d'atténuation dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie, de la gestion des déchets et de l'agriculture "



En 2007, lors de la création de l'Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC), le contexte de la lutte contre le changement climatique et de l'appui à cette action était bien différent d'aujourd'hui. En novembre 2007, 38 pays industrialisés mettaient la dernière main aux mesures d'atténuation et de réduction des émissions pour la première période de référence du protocole de Kyoto qui allait débiter le 1er janvier 2008. Ce mois-là, les 192 Parties à la CCNUCC réunies à Bali ont adopté le Plan d'action de Bali qui établit une feuille de route multilatérale en vue d'un nouvel accord mondial fondé sur cinq piliers : une vision partagée de la coopération à long terme, l'adaptation, l'atténuation, les technologies et le financement.

Lancée en 2008 avec seulement quatre projets pilotes, l'AMCC est devenue l'une des principales initiatives climatiques de l'UE de portée internationale. Entre 2007 et 2014, 317,5 millions d'euros ont ainsi été affectés aux mesures d'adaptation, de résilience et de réduction des risques de catastrophe dans les pays les plus pauvres et les plus vulnérables d'Afrique, d'Asie,

des Caraïbes et du Pacifique. L'AMCC synthétise à de nombreux égards l'esprit du Plan d'action de Bali. Elle exprime en effet l'engagement de l'Union européenne à soutenir l'action climatique dans les pays en développement, notamment en augmentant le financement alloué à la lutte contre le changement climatique dans les pays qui en avaient le plus besoin, tout en mettant l'accent sur l'adaptation et les capacités techniques. L'Alliance exprime d'autre part l'engagement de l'UE à créer une « coalition des volontés ».

Entre 2007 et 2015, la Conférence des Parties à la CCNUCC – élargie entre-temps à 196 pays – a progressivement tracé les contours d'une action climatique mondiale, laquelle allait être adoptée à Paris, en décembre 2015, par 195 Parties. Cet ambitieux accord de Paris, dont l'objectif principal est de limiter à 1,5°C l'augmentation de la température, reconnaissait surtout qu'en raison de l'accélération de l'industrialisation les 36 pays développés signataires du Protocole de Kyoto représentaient en 2014 moins de 16% du total des émissions mondiales de GES et n'étaient plus en mesure de livrer seuls, une lutte efficace contre

" Une action à l'échelle planétaire s'impose donc absolument "

" D'ici décembre 2020, l'AMCC+ aura financé environ 90 programmes pour un montant total de 750 millions d'euros, ce qui en fait une source majeure de financement climatique "

le changement climatique. Une action à l'échelle planétaire s'impose donc absolument.

Contrairement aux objectifs du protocole de Kyoto, fixés selon un processus descendant, l'accord de Paris introduit un nouveau système, placé sous le contrôle des pays, celui des contributions déterminées au niveau national (CDN). Les CDN se veulent être un outil permettant aux différents pays Parties à la CCNUCC de présenter leurs contributions volontaires aux efforts mondiaux d'atténuation du changement climatique. Au fil du temps, celles-ci seraient progressivement soumises à des règles de transparence et de redevabilité, à un processus d'examen ainsi qu'à un calendrier (ou mécanisme de « cliquet » de Paris), l'objectif étant d'élever constamment l'ambition des pays. De nombreux pays en développement ont intégré des mesures d'adaptation et défini leurs besoins de financement et les CDN sont ainsi devenues un outil puissant pour la planification et la mise en œuvre de l'action climatique.

À l'issue de l'examen de sa première phase de mise en œuvre en 2014, l'AMCC a vu le lancement de l'AMCC+ en 2015, incluant d'importants ajustements pour s'aligner sur l'objectif d'une action climatique à l'échelle mondiale. Devenue une initiative phare, l'AMCC+ a étendu géographiquement son champ d'action et son appui aux mesures d'atténuation. Une réorientation stratégique d'autant plus prometteuse qu'elle mobilise l'action de l'Alliance autour d'éléments clés des Objectifs de développement durable de l'ONU qui visent à accélérer le développement tout en abandonnant les technologies traditionnelles à fortes émissions de carbone.

Au moment où nous écrivons ces lignes, l'appui

de l'AMCC+ a déjà été étendu pour intégrer des mesures d'atténuation dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie, de la gestion des déchets et de l'agriculture. D'ici décembre 2020, l'AMCC+ aura financé environ 90 programmes, pour un montant total de 750 millions d'euros, ce qui en fait l'une des principales sources de financement climatique après le financement multilatéral et bilatéral.

Ce numéro de « La Revue » présente le nouveau référentiel des ressources pour l'adaptation et l'atténuation, qui inclut les méthodologies du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ainsi que des explications techniques et des études de cas destinées aux praticiens. Ce référentiel se veut être une boîte à outils évolutive, qui sera mise à jour au moins une fois par an. Lors de la 25e Conférence des Parties, qui se tiendra à Madrid sous présidence chilienne, nous partagerons quelques-unes de nos activités et résultats engrangés dans le secteur de la gestion des déchets en Afrique, en soulignant que ce type d'intervention permet aux pays de livrer bataille sur deux fronts : celui de l'atténuation et de la santé publique, avec à la clé des progrès considérables dans ce domaine. C'est aussi un secteur « mûr » pour des investissements privés, et donc susceptible d'intéresser un nouveau groupe d'acteurs nationaux et internationaux.

Comme c'est le cas pour tout appui au titre de l'AMCC+, nous invitons les gouvernements à prendre contact avec la délégation de l'UE de leur pays afin de solliciter une aide financière pour mettre en œuvre des actions au titre de leurs CDN. L'UE et l'AMCC+ s'engagent à mener une action climatique qui ne laisse aucun pays sur la touche.

Climate Smart Africa Conférence régionale de l'AMCC + 2019 au Rwanda

La conférence régionale de l'AMCC+ – « Une Afrique intelligente face au climat : exploiter la croissance et préserver les acquis » – s'est tenue du 15 au 18 octobre 2019, à Kigali, au Rwanda. Elle a réuni des responsables de projets axés sur le changement climatique, des experts de politique et des décideurs afin d'examiner comment les approches écosystémiques, les paysages durables et les approches systémiques pour les CDN et le financement climatique peuvent contribuer à libérer le potentiel

de croissance et de développement à long terme des pays africains. Sur les 750 millions d'euros de l'enveloppe budgétaire de l'AMCC+ pour la période 2007-2020, les deux tiers sont affectés à des projets africains, ce qui fait de l'AMCC+ l'une des sources les plus importantes de financement de l'action climatique en Afrique.

Les rapports et présentations de la conférence sont disponibles à l'adresse suivante : www.gcca.eu/



Avancées du climat

Comment des entreprises dirigées par des femmes s'attaquent au fléau de la mauvaise gestion des déchets en Afrique



“ Les déchets constituent certes un problème, mais une gestion stratégique de cette problématique peut permettre de créer de nouveaux créneaux d'activité économique ”

“ Les femmes jouent ici un rôle clé. En initiant les moteurs des changements de comportement nécessaires, elles peuvent faciliter le développement de modèles d'activités viables en tirant profit de ces opportunités jusqu'ici inexploitées ”

**Jane Wilkinson
Monica Bonfanti**

La mauvaise gestion des déchets et les montagnes d'immondices ont de quoi choquer quiconque se rend ou travaille en Afrique. Ce phénomène fait pourtant « partie du paysage ». Hormis un très petit nombre de pays du continent, les immondices et la mauvaise gestion des déchets prennent une ampleur de plus en plus préoccupante. Des mesures urgentes sont nécessaires avant que la situation ne devienne totalement hors de contrôle.

D'un point de vue environnemental, l'ampleur du problème des déchets est aujourd'hui telle qu'elle affecte la qualité du sol et les services écosystémiques de filtration du sol, avec pour conséquence une contamination de l'approvisionnement en eau. Les déchets sont également en train de devenir un enjeu de santé publique. En effet, la défaillance des systèmes de revêtement et l'élimination sauvage des déchets solides favorisent la contamination des sols, des eaux souterraines et de l'air ambiant par des produits chimiques et des polluants. Cet impact négatif sur la santé publique se traduit notamment par une augmentation du nombre de cancers, de malformations congénitales et de troubles de la reproduction, qui font grimper les coûts à charge des systèmes de santé publique. De plus, les décharges sauvages sont devenues des lieux où travaillent des femmes et des enfants, le plus souvent de manière informelle et dans des conditions généralement épouvantables. Ces problèmes, associés à l'impact de la croissance démographique attendue, font de la non-gestion des déchets un nouveau fléau qui menace le continent africain.

La création de programmes visant à modifier le comportement des citoyens est au cœur d'une gestion efficace des déchets. Les déchets constituent certes un problème, mais une gestion stratégique de cette problématique peut permettre de créer de nouveaux créneaux d'activité économique susceptibles de favoriser l'investissement privé et le développement de compétences en gestion. Et à terme, faire de la gestion des déchets une formidable mine d'opportunités pour le continent.

Les femmes jouent ici un rôle clé. En initiant les moteurs des changements de comportement nécessaires, elles peuvent faciliter le développement de modèles d'activités viables. Dans certaines villes africaines, comme Kampala (Ouganda), les femmes sont déjà les instigatrices de cette révolution. Elles ont déjà commencé à valoriser certains déchets urbains, par exemple des bananes qu'elles transforment en « charbon de bois » à l'aide de fours. Elles sont ainsi parvenues à créer une nouvelle « filière du charbon de banane » en vendant leur produit à une société qui produit des briquettes faciles d'emploi. La même entreprise approvisionne des femmes en briquettes, qu'elles achètent à crédit pour les revendre ensuite dans leur kiosque et générer ainsi des revenus.

Cette « success story » d'entreprise de femmes pourrait être mise à l'échelle selon un modèle reproductible dans d'autres villes du continent. Plusieurs autres initiatives urbaines à petite échelle sont en cours. Toutefois, pour transformer réellement la gestion des déchets sur le continent tout en créant des opportunités prometteuses, il y a lieu de généraliser ces activités pilotes et de convaincre les autorités publiques à une meilleure mise en œuvre.

Pour étendre ces initiatives pilotes à tout le pays, avec des avantages sociaux à la clé, il faut absolument que ces efforts soient soutenus par des politiques et des réglementations judicieusement conçues. Il y a donc lieu d'axer le renforcement des capacités et de la formation prioritairement sur les autorités publiques, afin de favoriser l'élaboration de politiques appropriées. L'idée est ici d'associer les gouvernements, les législateurs, le secteur privé, les ONG et les représentants des populations locales à la conception et à la mise en œuvre de futures politiques et stratégies africaines dans le domaine de la gestion des déchets.



Étude de cas

Nigeria : Comment transformer une catastrophe environnementale en une activité économique



Pays :
Type :
Indice de l'AMCC :
Vulnérabilité (IRC) :
Projet AMCC+ :

Nigeria
Pays à revenu intermédiaire
0.54
80^e pays le plus vulnérable
Nigeria Climate Change Response (Lutte contre le changement climatique au Nigeria-NCCRP)



“ Au Nigeria, la gestion des déchets absorbe entre 20 et 50 % des budgets municipaux de fonctionnement, déjà très limités ”

“ L'AMCC+ a identifié trois zones (Abuja au centre du Nigeria, Kano au nord et Ogun au sud) situées dans des régions géographiquement et stratégiquement distinctes, pour le lancement d'initiatives et projets pilotes ”

Monica Bonfanti

Lagos, la plus grande ville du Nigeria et l'une des villes à la croissance la plus rapide au monde, est tristement célèbre pour ses montagnes de déchets. Les photographies de tonnes de débris sauvages à Lagos abondent et le problème est largement épinglé par la presse locale. La mauvaise gestion des déchets est un problème environnemental qui n'épargne aucune partie du pays, touchant aussi bien les villes que les régions rurales. D'aucuns mettent ainsi en garde contre une catastrophe environnementale inévitable.

Avec environ 201 millions d'habitants (ONU, 2019) – dont 44 % âgés de moins de 15 ans (ONU, 2016), le Nigeria est aujourd'hui le pays le plus peuplé d'Afrique. Dans un contexte d'augmentation de la demande alimentaire et en eau, liée à la croissance démographique rapide dans le pays, cette mauvaise gestion des déchets accélère la dégradation des sols et des ressources en eau, exerçant une pression sur les ressources productives ou non contaminées encore disponibles. La gestion des déchets absorbe entre 20 et 50 % des budgets de fonctionnement municipaux, déjà très limités. Le résultat ? Le pays est véritablement prisonnier d'un « cercle vicieux » : les solutions cosmétiques mais coûteuses des conseils municipaux sont complètement dépassées face au développement industriel rapide et à une croissance démographique galopante qui exacerbent davantage encore une problématique toujours plus préoccupante.

En 2017, le nouveau gouvernement nigérian a décidé de prendre le problème à bras le corps. Il s'est rendu compte de la gravité du problème mais a aussi identifié de très nombreuses pistes et solutions possibles, notamment l'élaboration de politiques et de stratégies appropriées aux niveaux national et fédéral, impliquant les citoyens à tous les niveaux. Les instruments et les solutions de lutte contre le changement climatique peuvent en outre permettre d'évaluer l'impact de la non-gestion des déchets sur le bien-être des citoyens.

Le secteur de la gestion des déchets se prête particulièrement bien aux interventions du secteur privé. Grâce à l'appui de l'AMCC+, les solutions susceptibles de remédier à ce problème sont à présent examinées sous l'angle de la création d'opportunités commerciales. Des opportunités susceptibles d'être exploitées et d'attirer des investisseurs internationaux.

Par ailleurs, l'on sait aujourd'hui qu'une gestion appropriée des déchets peut générer d'importants bénéfices secondaires, notamment l'utilisation des eaux usées épurées et des boues d'épuration pour la fabrication de biogaz ainsi que dans l'irrigation et l'aquaculture.

Afin de lutter contre la problématique des déchets dans le pays, l'AMCC+ a identifié trois zones (Abuja au centre du Nigeria, Kano au nord et Ogun au sud) situées dans des régions géographiquement et stratégiquement distinctes, pour le lancement d'initiatives et projets pilotes. Le soutien financier de l'AMCC+ entend prioritairement aider le ministère fédéral de l'environnement à mieux cerner le problème, à fixer des niveaux de référence précis pour les émissions de gaz à effet de serre et à élaborer des politiques favorables à l'exploitation de nouveaux créneaux d'activités axés sur une gestion des déchets au service de la réduction des émissions au niveau local et national.

Pour y arriver, les programmes de formation et d'habilitation de l'AMCC+ entendent soutenir les efforts du ministère de l'environnement et de l'administration fédérale en l'aidant à collaborer avec la société civile (qui serait ainsi officiellement associée à l'élaboration des politiques) et les citoyens de chaque zone concernée (y compris les femmes et les jeunes inclus) déjà actifs dans le secteur. L'AMCC+ soutient également les efforts de mesure, de notification et de vérification des progrès réalisés, afin que le Nigeria puisse s'appropriier pleinement ces actions et les mettre en avant dans le contexte des négociations mondiales relatives au climat.

Étude de cas

Liberia : L'énorme combat d'un petit pays contre la mauvaise gestion des déchets



Pays :	Liberia
Type :	Pays les moins avancés (PMA)
Indice de l'AMCC :	0.56
Vulnérabilité (IRC) :	93 ^e pays le plus vulnérable
Projet AMCC+ :	Alliance mondiale contre le changement climatique au Liberia



" Près de quatre ans après l'épidémie d'Ebola, la gestion des déchets solides constitue toujours une menace grave pour la santé publique dans l'agglomération de Monrovia "

" Les domaines du recyclage, du compostage, de la production d'énergie à partir des déchets, de la création d'emplois et de la valorisation des déchets ont tous été identifiés comme étant des pistes viables par le projet de l'AMCC+ "

Monica Bonfanti

Le Libéria, un pays d'Afrique subsaharienne situé sur la côte atlantique, a été le théâtre d'une succession de guerres civiles dans les années 1990 et au début des années 2000. La mauvaise gouvernance, encore aggravée par les conflits, a eu un impact catastrophique sur l'environnement et la mauvaise gestion des déchets est devenue une source de préoccupations de plus en plus vive, tant en termes de santé publique qu'au niveau de l'environnement. Le Liberia a retrouvé sa stabilité et, depuis 2005, est dirigé par un gouvernement démocratique. Toutefois, les efforts visant à renforcer les systèmes de gouvernance et de gestion pour lutter contre la pauvreté et accroître la prospérité ont subi un revers cuisant en 2014-2015, lorsque le pays a été touché par une épidémie d'Ebola d'une ampleur sans précédent. L'épidémie a toutefois hissé la lutte contre la mauvaise gestion des déchets au premier rang des priorités en matière de santé publique.

Près de quatre ans après l'épidémie d'Ebola, la gestion des déchets solides constitue toujours une menace grave pour la santé publique dans l'agglomération de Monrovia, surtout pendant la saison des pluies, lorsque les eaux usées non traitées sont à l'origine d'épidémies de choléra et de diarrhée. L'Agence nationale de protection de l'environnement (APE) a appelé les municipalités responsables de la gestion des déchets à s'engager davantage dans la lutte contre les déchets. Malgré des progrès manifestes, les infrastructures essentielles et les systèmes d'égoûts restent totalement insuffisants – voire inexistantes – compte tenu de défis comme le triplement de la population urbaine depuis le début des conflits.

L'appui de l'AMCC+ à l'amélioration de la gestion des déchets au Liberia s'inscrit dans le cadre d'un effort international de soutien plus général au gouvernement national. Les efforts de l'APE dans le domaine de la mesure et de la gestion des déchets solides se concentrent sur le développement de priorités, de stratégies et d'activités pilotes de gestion des déchets visant

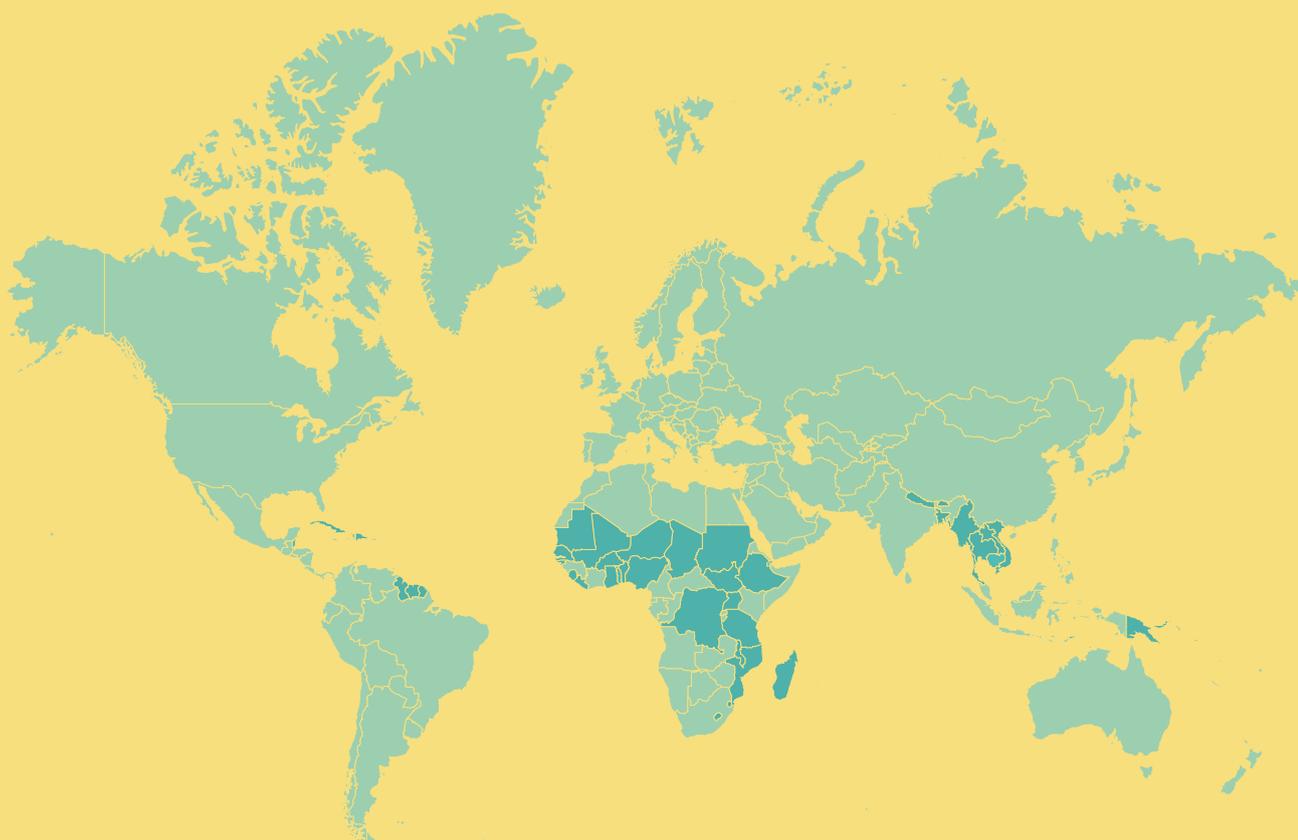
à faire émerger des créneaux d'activité dans ce secteur. Une partie du soutien de l'AMCC+ a été utilisée pour analyser comment les fonds alloués par l'UE dans le cadre de l'Alliance mondiale contre le changement climatique Liberia pourraient être utilisés pour atténuer le changement climatique grâce à diverses approches de gestion des déchets solides. Les domaines du recyclage, du compostage, de la production d'énergie à partir des déchets, de la création d'emplois et de la valorisation des déchets ont tous été identifiés comme étant des pistes viables.

Le projet de l'AMCC+ soutient également la mise en place d'un système de mesure, de notification et de vérification au niveau sectoriel, l'objectif étant de mesurer la variété des émissions de gaz à effet de serre du secteur des déchets et leur impact afin de soutenir la mise au point de solutions appropriées. Lors de la phase de conception du projet, il est apparu clairement que les meilleures technologies ne permettraient de résoudre le problème de la gestion des déchets que si leur élimination était intégrée en amont dans le cycle de vie de la gestion des déchets. La lutte contre les décharges sauvages, en tout lieu et à chaque instant et leur élimination exigent un changement de comportement durable de la part des gouvernements, des citoyens et des acteurs privés ainsi qu'un engagement fondé sur une réelle compréhension de l'impact de la production, de l'élimination et de la gestion des déchets sur le bien-être.

L'élaboration de programmes d'éducation visant à susciter l'engagement de toutes les parties prenantes, des communautés locales et des citoyens à produire moins de déchets et à les éliminer de manière judicieuse sera un aspect essentiel pour la mise en œuvre de solutions à faible émission de carbone sur le long terme. Un tel engagement se traduira par des avantages à long terme tant en matière de santé publique et que pour la mise au point de solutions efficaces de lutte contre le changement climatique

LE BAROMÈTRE DE L'AMCC+

APPUI DE L'AMCC/AMCC+ AUX INTERVENTIONS D'ATTÉNUATION



Depuis 2017, le GCCA + a officiellement ajouté le soutien à la mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) à son travail et a intensifié ses actions pour l'atténuation, afin d'encourager même les plus pauvres à suivre un développement propre, efficace, socialement inclusives et durable.

IMPACT DIRECT DE L'AMCC+ SUR LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

RÉHABILITATION DE LA VÉGÉTATION (PUITS DE CARBONE)

- BANGLADESH
- BHOUTAN
- BURKINA FASO
- CAP-VERT
- RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
- ÉTHIOPIE
- GAMBIE
- GUINÉE-BISSAU
- GUYANA
- JAMAÏQUE
- MALI
- MAURITANIE
- MOZAMBIQUE
- SENEGAL
- TANZANIE
- TIMOR-ORIENTAL
- TOGO
- OUGANDA

ÉNERGIES RENOUVELABLES

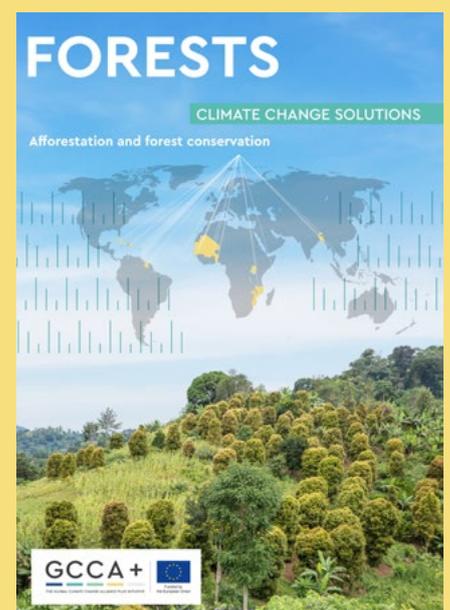
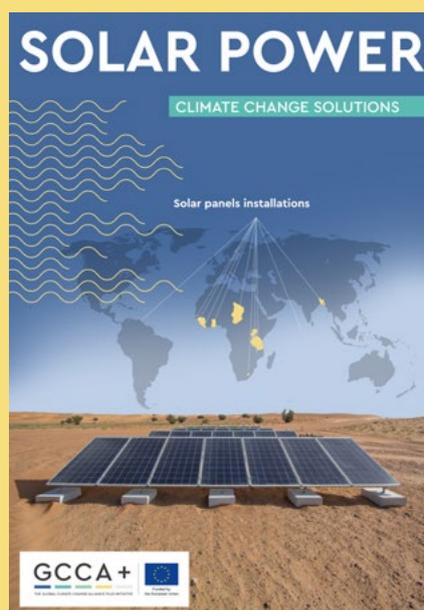
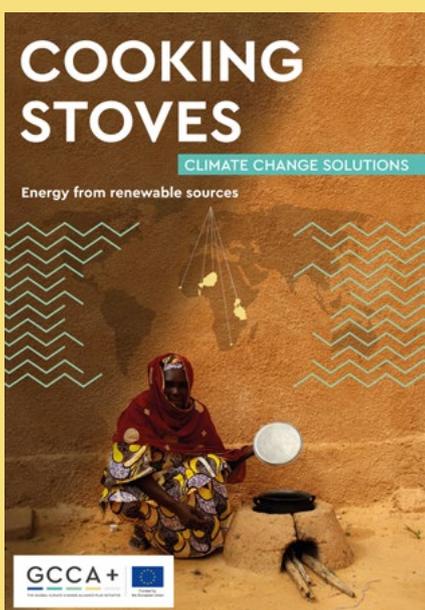
- BANGLADESH
- TCHAD
- ÉTHIOPIE
- GAMBIE
- GHANA
- LESOTHO
- LIBERIA
- MALDIVES
- SIERRA LEONE
- TANZANIE
- TRINITÉ
- TOBAGO
- OUGANDA

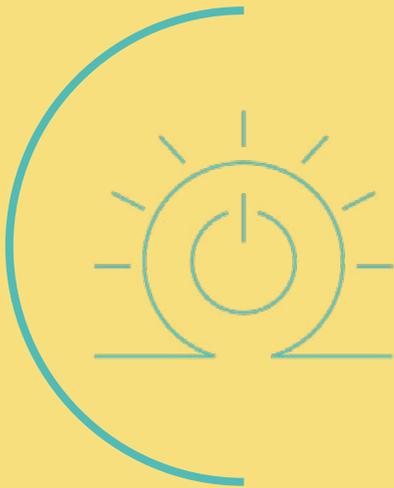
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- DJIBOUTI
- RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
- ÉTHIOPIE
- GUINÉE-BISSAU
- LESOTHO
- MALDIVES
- MAURICE
- SIERRA LEONE
- TANZANIE
- TOGO
- OUGANDA

ACTIVITÉS DE L'AMCC/AMCC+ EN LIEN AVEC L'ATTÉNUATION

Projets	ACTION	% du portefeuille de l'AMCC
19	CRÉATION DE Puits de carbone par le biais du reboisement, de la reconstruction forestière et de la végétation	25
17	Appui direct à la mise en œuvre des CDN	22
13	RÉDUCTION DES ÉMISSIONS – PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (SOLAIRE, BIOGAZ, DÉCHETS SOLIDES)	17
12	MISE EN PLACE DE SYSTÈMES DE SUIVI, DE SYSTÈMES D'ÉVALUATION ET DE SYSTÈMES DE MESURE, NOTIFICATION ET VÉRIFICATION POUR LES INTERVENTIONS D'ATTÉNUATION ET LES INVENTAIRES DES GAZ À EFFET DE SERRE (GES)	15
12	RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL POUR AMÉLIORER LA DÉFINITION ET LA MISE EN ŒUVRE DES CDN	15
10	RÉDUCTION DES ÉMISSIONS VIA UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (FOYERS AMÉLIORÉS, CHARBON DE BOIS, BÂTIMENTS ÉCONERGÉTIQUES)	13
11	APPUI AUX PROGRAMMES NATIONAUX REDD+/REDD+ (RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DUES À LA DÉFORESTATION ET À LA DÉGRADATION DES FORÊTS)	14
3	PARTICIPATION AU MÉCANISME POUR UN DÉVELOPPEMENT PROPRE (MDP)	4





Les meilleures pratiques

Les facteurs de succès d'une intervention d'atténuation

Le concept d'atténuation est des plus simples et se définit comme « une intervention humaine visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre ou à accroître les puits de carbone ». Les mesures d'atténuation sont plus complexes à décrire. Elles peuvent être déployées dans les six secteurs très différents (approvisionnement énergétique, transports, bâtiments, industrie, agriculture et sylviculture, et gestion des déchets) couverts par le rapport du Groupe de travail III du GIEC.

À tous les niveaux, des facteurs sociaux, politiques, économiques, géographiques, démographiques, environnementaux et technologiques influencent la réussite des mesures d'atténuation. Des compromis sont en outre souvent nécessaires. De plus, chaque secteur regroupe des sous-secteurs spécifiques, en termes d'émissions à réduire ou de puits de carbone à améliorer. Il n'y a donc pas de solution miracle, ou autre meilleure pratique universelle, adaptée à tous ces secteurs et sous-secteurs. Toutefois, comme l'illustrent l'analyse technique et les études de cas du référentiel, les méthodologies actualisées régulièrement par le GIEC, un financement approprié et la priorité accordée à la collecte de données solides constituent un bon point de départ.

Ingrédients pour une intervention d'atténuation réussie

1. **Une méthodologie sous-jacente solide** est essentielle : depuis plusieurs décennies déjà, des coalitions internationales, en particulier le GIEC, ont accompli un travail considérable permettant d'améliorer les méthodes d'estimation des niveaux de référence, de calculer le potentiel de réchauffement planétaire des gaz à effet de serre connus,

d'élaborer des scénarios de réchauffement climatique et de mettre au point de méthodes pour suivre et contrôler les réductions de gaz à effet de serre dans le temps. Ces méthodes sont également mises à jour en permanence. C'est d'une certaine façon l'aspect le plus facile. Car il est sans doute plus compliqué d'adapter les interventions à un contexte particulier. Idéalement, il faudrait pouvoir s'appuyer ici sur des ensembles de données fiables, harmonisées et ayant été recoupées, recueillies au fil du temps. Mais dans de nombreux cas, et même le plus souvent, les données sont insuffisantes ou peu fiables.

2. **De solides capacités de collecte de données et des systèmes de stockage et de traitement des données** doivent être mis en place, prioritairement, afin de permettre la mesure, le suivi et la vérification des interventions d'atténuation. Les données financières et économiques permettent de déterminer si le budget est respecté, si les bénéficiaires tirent des avantages de l'intervention ou si l'intervention doit être ajustée pour en améliorer l'impact.

3. **Les mesures doivent avoir un bon rapport coût-efficacité.** L'idée n'est pas d'opter systématiquement pour des mesures peu coûteuses mais de veiller à ce que des politiques et des mesures incitatives appropriées soient en place afin que les fonds publics limités tiennent la distance. Il faut aussi inciter – par le biais de politiques intelligentes, et notamment des incitants financiers – les acteurs privés (depuis les concepteurs et les porteurs de projets jusqu'aux utilisateurs finals et aux ménages) à

adapter leurs comportements et à se tourner vers des solutions plus résilientes face au climat et à plus faibles émissions pour ce qui est de la gestion des terres, des systèmes de production alimentaires, des produits et appareils ménagers, des moyens de transport, des fournisseurs d'énergie.

4. **La flexibilité est parfois nécessaire.** Le souci d'un rapport coût-efficacité optimal impose parfois d'admettre qu'il n'est pas toujours possible de déployer des solutions de réduction des émissions à faibles coûts. Dans certains contextes, il est plus efficace de créer des mécanismes tels que les systèmes d'échange de droits d'émission et les marchés du carbone pour renforcer l'atténuation dans les secteurs où elle se révèle la moins coûteuse. Malgré le succès parfois mitigé des mécanismes créés dans le cadre du protocole de Kyoto, il y a lieu d'en intégrer les leçons dans la mise en œuvre de l'article 6 de l'accord de Paris, afin que tous les pays puissent atteindre les objectifs d'atténuation à un coût aussi faible que possible.

“ À tous les niveaux, des facteurs sociaux, politiques, économiques, géographiques, démographiques, environnementaux et technologiques influencent la réussite des mesures d'atténuation ”

À PROPOS DE L'AMCC

L'Alliance mondiale contre le changement climatique Plus (AMCC+) est une initiative phare de l'Union européenne qui aide les pays les plus vulnérables de la planète à relever le défi du changement climatique. Lancée en 2007, l'AMCC est devenue une initiative climatique majeure de l'UE, de portée internationale, avec plus de 70 programmes en Afrique, en Asie, dans les Caraïbes et dans le Pacifique.

Rejoignez notre communauté

<https://europa.eu/capacity4dev/gcca-community>

www.gcca.eu

